Conseil départemental de la Manche
Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)

Séance plénière du 9 octobre 2026

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES JEUNES
BILAN DE LA PROMOTION "LEON MARCHAND"

Stéphanie COUPÉ
Conseillère départementale, canton de Cherbourg-en-Cotentin 5
au nom du groupe

Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,

Je voudrais commencer cette intervention en remerciant les 41 jeunes de la promotion « Léon Marchand » pour leur engagement pendant ces deux années. Ils se sont réunis avec assiduité pour débattre, proposer et construire des projets. Le résultat : des podcasts pour valoriser notre patrimoine, des forums métiers, un travail sur le harcèlement, des outils autour du développement durable… Et c'est bien là toute la richesse du Conseil départemental des jeunes parce que la citoyenneté ne s'apprend pas uniquement dans les livres. Elle se vit. Nous pouvons donc saluer ce bilan.

Nous voulons également saluer le travail des équipes du Département qui accompagnent ces jeunes et permettent à cette expérience de fonctionner.

Ces conseillers jeunes représentent tout une génération qui grandit dans un contexte qui n'est pas simple. Le mal-être des jeunes est une réalité. Ils ont grandi dans avec les crises sanitaires. Ils vivent avec l'urgence climatique. Ils voient les guerres revenir sur le continent européen. Ils sont confrontés aux inquiétudes économiques. Ils peuvent aussi avoir le sentiment que les décisions qui vont déterminer leur avenir sont prises…sans eux.

C’est pourquoi il est essentiel, à travers ce Conseil des jeunes de parler avec eux et nous d’apprendre à les écouter. C'est précisément là que le Conseil départemental des jeunes prend tout son sens.

Il a un rôle pédagogique : préparer, concrètement les jeunes, représentants et représentés à leur vie citoyenne. Le rapport propose d'ailleurs d'aller davantage vers les établissements les moins engagés, de renforcer les conditions de prise de parole et de créer davantage de liens entre les jeunes conseillers et les élus départementaux.

A nous, de leur donner une vraie place, pas seulement symbolique. Mais une place dans notre réflexion, une place dans nos politiques publiques, une place dans notre manière de penser l'avenir du territoire. Leur permette de donner leur avis consultatif sur des sujets de politique départementale est une proposition importante. Nous avons aussi beaucoup à apprendre de leur regard.

Sur le logement. Sur les mobilités. Sur l'environnement. Sur le numérique. Sur la culture. Sur le sport. Sur l'orientation. Sur l'accès

aux services. Sur leur vision de leur avenir dans la Manche. Écoutons-les !

Enfin, le Conseil départemental des jeunes ne doit pas être un point d'arrivée. Il doit être une porte d'entrée vers l'engagement, vers les associations, vers les projets citoyens, vers les conseils municipaux de jeunes, vers le bénévolat, vers la vie locale, vers la vie publique.

Alors oui, nous pouvons nous féliciter du bilan de cette promotion « Léon Marchand ». Mais je crois qu'il faut aussi regarder ce bilan comme un point de départ.

Faisons du CDJ un véritable espace de dialogue entre les jeunes et le Département. Notre responsabilité, aujourd'hui, c'est de leur donner les moyens, la confiance et l'envie. Alors, par avance, nous apportons tous nos encouragements aux 54 jeunes qui vont rejoindre la prochaine promotion…

* *

*